

(English follows.)

Chers confrères du secteur québécois du diocèse,

Le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé qu'entre autres mesures, les lieux de culte seront fermés à compter du 31 décembre 2021 à 17h, à l'exception des funérailles d'un maximum de 25 personnes.

La *Missa pro populo*, les dimanches et jours d'obligation, reste un devoir des curés et administrateurs. Cette messe doit être célébrée en privé. Les prêtres sont en effet fortement encouragés à célébrer la messe en privé tous les jours. Je vous invite toutefois à ne pas contrevenir aux mesures sanitaires en célébrant la messe avec de petits groupes.

Je vous prie de faire tout ce qui est possible pour mettre les messes en ligne à la disposition du peuple, et pour informer les gens de la disponibilité des messes en ligne et télévisées.

Fraternellement vôtre dans le Christ Rédempteur,

+ Guy Desrochers, C.Ss.R.
Évêque de Pembroke

Dear confreres in the Quebec sector of the diocese,

Premier François Legault of Quebec has announced that, among other measures, places of worship will be closed effective December 31, 2021 at 5:00 p.m., with the exception of funerals with a maximum of 25 people.

The *Missa pro populo*, on Sundays and holy days of obligation, remains a duty of pastors and administrators. This Mass is to be celebrated privately. Priests are indeed strongly encouraged to celebrate Mass privately every day. I would urge you, however, not to contravene the health measures by celebrating Mass with small groups.

Please do whatever is possible to make online Masses available to the people, and to inform people of the availability of online and televised Masses.

Fraternally yours in Christ the Redeemer,

+ Guy Desrochers, C.Ss.R.
Bishop of Pembroke